

ERRATUM

**Arrêté préfectoral du 29 juillet 2024
portant ouverture d'une enquête publique
relative au projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol
à Gourhel**

Une erreur s'est glissée dans l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2024 précité, à l'article 1^{er} il convient de lire :

La demande [...] en vue d'aménager une centrale photovoltaïque au sol **rue de la Forge, au lieu-dit des Minières, 56800 Gourhel** et non en vue d'aménager une centrale photovoltaïque au sol 20 rue de la Forge 56800 Gourhel.

De même, dans l'avis d'enquête publié en mairie de Gourhel, sur le site du projet, sur le site Internet des services de l'État, sur le site du registre dématérialisé, ainsi que dans les journaux « Ouest-france » et le « Télégramme », éditions du Morbihan des 17 août et 6 septembre 2024, il convient de lire :

La demande [...] en vue d'aménager une centrale photovoltaïque au sol **rue de la Forge, au lieu-dit des Minières, 56800 Gourhel** et non en vue d'aménager une centrale photovoltaïque au sol 20 rue de la Forge 56800 Gourhel.